



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E160120

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2023

ÉDITÉ LE 22/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2000
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/07/2009
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 515 037 927 00024
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2118038

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C15911J1247000/001 451347/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C15911J1247000/001 451347/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2021

Raison sociale : CONSTRUCTION RENOVATION PIRES

Sigle : CONSTRUCTION RENOVATION PIRES
5 IMPASSE DES HÉRONS
91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE

Téléphone : 01 64 93 36 42
Portable : 06 15 06 40 35

Fax :

Site Internet :
E-mail : entreprise.crp@free.fr

Responsabilité légale :
PIRES RODRIGUES MANUEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLÉE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.